

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

Déclaration du groupe Environnement et nature

Ah, les petits bourgs. Le lieu des urbanités et des échanges, des traditions mais aussi d'adaptation vers un avenir bien connecté sur le monde, sur la nature et une économie locale. Un monde où les modes doux de transport domineront, bref, un espace commun qui pourra s'adapter aux changements climatiques, pour cultiver le bonheur... cet avis montre cette trajectoire désirable, il décrit des moyens pour l'atteindre, et donc notre groupe le votera.

En attendant, ici et maintenant, ce texte nous donne envie d'aider des petites villes dont la situation s'est dégradée. L'avis le résume bien : « On a ainsi vu, en périphérie, proliférer les centres commerciaux et s'étendre à perte de vue les lotissements, tendances ayant pour effet de vider les centres des petites villes et des bourgs, d'artificialiser les terres dans des proportions considérables et d'uniformiser les entrées de ville tout en accroissant la dépendance des habitants à la voiture ».

L'avis insiste sur la participation (préconisations 1 à 7), sur les besoins d'ingénierie de ces territoires ou encore de coordination entre les collectivités et les services de l'état et des régions. Il s'agit de privilégier la rénovation à la destruction, et aussi de penser les espaces multi-usages, multi-générationnels, évolutifs dans le temps (les 12 et 13) en multipliant encore les tiers lieux. Autre idée forte, adapter les Etablissements Foncier à ce contexte plus rural. L'emploi n'est pas non plus oublié ... Une faiblesse peut-être, la transparence des données d'évolution des prix et des vacances du foncier et de l'immobilier.

Reste à articuler à grande échelle les réhabilitations de confort et de performance thermique, en y ajoutant l'adaptation aux canicules. La préconisation 22 s'y attache, en faisant le lien avec le plan climat. Retenons aussi l'impératif de diagnostics complets et partagés sur ces sujets (N°21), avec en particulier la distribution de chaleur voire de froid. Dans quinze ans à vingt ans, nous ne ferons plus appel ni au fioul, ni au gaz fossile : il faut y penser maintenant.

Merci à Marie-Odile et à Dominique d'avoir rapporté ce travail qui fait honneur à la section ADT et au CESE, à la fois dans sa précision et pour le consensus obtenu.